



Négociations agricoles à l'Organisation Mondiale du Commerce

Groupe Prospective

Etat des discussions au 24 mars 2003

Le sommet de l'OMC de DOHA en novembre 2001 a fixé comme objectif de parvenir à un accord mondial sur l'agriculture.

Courant 2002, les négociateurs des USA et du groupe de CAIRNS ont déjà adressé leurs propositions à Genève.

La position européenne était attendue. Elle a été validée le 27 janvier par le Conseil des Ministres des 15.

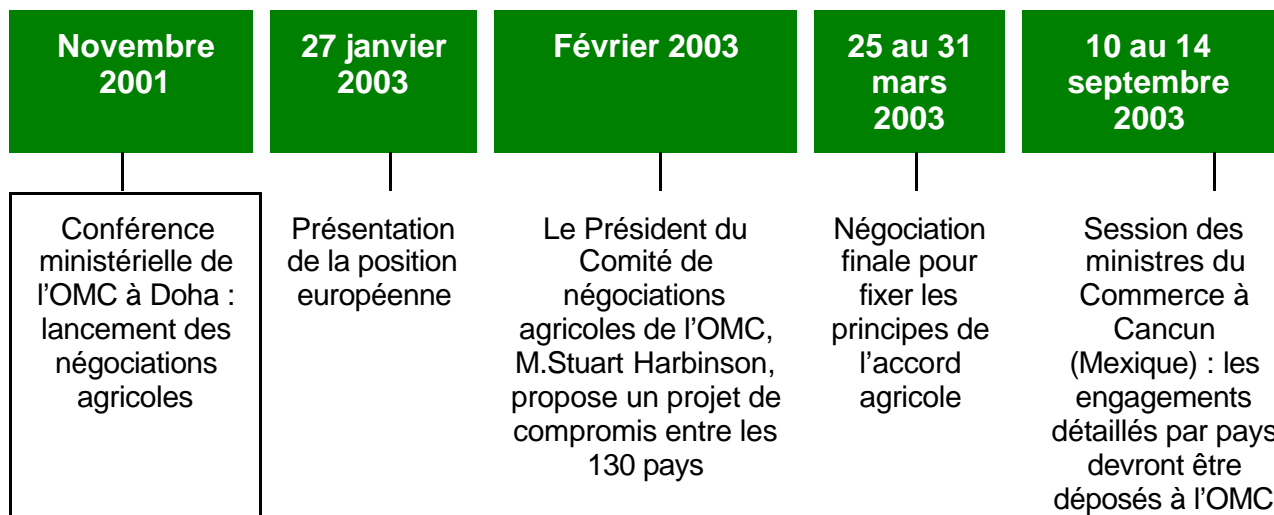
Le 12 février, Stuart Harbinson, Président du Comité des négociations agricoles à l'Organisation Mondiale du Commerce, a rendu public un premier projet chiffré de compromis ; suivi d'un second, très peu différent, le 18 mars.

Ce projet de compromis constitue la base des négociations.

La session du 24 au 31 mars 2003 reste l'objectif officiel de l'OMC pour parvenir à un accord. Cependant l'objectif de septembre au sommet de Cancun est de plus en plus évoqué.

Les débats sur la guerre en Irak perturbent le calendrier.

Calendrier prévisionnel



	Précédent accord de l'OMC (Accord de Marrakech 1994)	Proposition européenne pour le futur accord	Projet de compromis Harbinson
ACCES AUX MARCHES	Baisse des droits de douane	- 36 % en moyenne en 5 ans	- 60 % pour les droits représentant + 90 % de la valeur du produit (beurre, sucre, bovins) - 50 % pour 15 à 90 % - 40 % pour les -15 % (céréales ?) en 5 ans
	Contingent d'importations minimum	3 % en 1995 porté à 5 % en 2000	Maintien à 5 %
	Clause de sauvegarde en cas d'importations massives	Oui si baisse des prix mondiaux supérieure à 40 %	Maintien

DISCIPLINES A L'EXPORT	Diminution des restitutions (subventions à l'exportation)	- 36 % des sommes - 21 % en tonnages	- 45 % des sommes Renforcement des disciplines sur les formes déguisées d'aides à l'exportation	Suppression en 5 ans pour la moitié des produits En 10 ans pour le reste Renforcement des disciplines sur les formes déguisées d'aides à l'exportation
	Aide alimentaire	Autorisée sans limitation	Disciplinée selon les principes de la FAO	Disciplinée selon les principes de la FAO

	Précédent accord de l'OMC (Accord de Marrakech)	Proposition européenne pour le futur accord	Projet de compromis Harbinson
SOUTIEN A L'AGRICULTURE	Classement des aides	Classement du soutien à l'agriculture en 3 boîtes (verte, bleue, orange)	Maintien du classement en trois boîtes. Les aides PAC restent dans une boîte bleue
	Réduction des aides liées aux prix	Soutien de la boîte orange : - 20 %	Boîte orange : - 55 % Les aides PAC ne sont pas concernées par cette diminution
	Clause « de minimis »	Clause « de minimis » : les aides représentant moins de 5 % de la valeur de la production sont négligées	Interdiction de la clause « de minimis » pour les pays développés
			<p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 % sur la boîte bleue ou disparition de la boîte bleue <p>- 60 % sur la boîte orange</p> <p>Baisse du seuil de minimis à 2,5 %</p>

AUTRES SUJETS	Période de transition pour l'application	1995 à 2000 application pleine à partir de 2000	2006 à 2011 application pleine en 2011	Début d'application non précisée 5 ans pour la plupart des mesures
	Pays en développement	Période de transition : 10 ans	Suppression des droits de douane sur tous les produits agricoles des pays les plus pauvres (Pays les Moins Avancés). De plus, les pays riches doivent laisser entrer la moitié des produits agricoles provenant des autres Pays en développement (PED) sans droits de douane	Des produits stratégiques 10 % de baisse des droits de douane et des baisses moins fortes sur les autres produits, en 10 ans. Contingents minimums d'importation 6,6 % Maintien de la clause de sauvegarde
	Sujets non commerciaux	rien	Reconnaissance du principe de précaution, des Appellations d'Origine	rien
	Poursuite du processus	Article 20 : clause de revoyure en 1999	Conserver la structure de l'Accord de l'Uruguay Round	Clause de revoyure après la fin de la période d'application

Commentaires

- ❑ **La baisse des droits de douane**, c'est le chiffre sensible qui va avoir le plus de conséquences sur la PAC : elle contraindra les secteurs lait et sucre, en particulier, à baisser leurs prix.
- ❑ Le Conseil des Ministres des 15 **a approuvé** ces propositions en janvier. C'est un **pas important vers la réforme de la PAC** actuellement en discussion.
- ❑ **Fin des restitutions ou - 45 % seulement** : dans les deux cas cela placera le lait, la viande bovine et les céréales, notamment secondaires, dans une situation difficile. Rappelons que 95 % des restitutions dans le monde sont européennes.
- ❑ **Le maintien de la boîte bleue en question** : la Commission soutient l'existence de la boîte bleue, qui contient encore uniquement des aides européennes. M Harbinson propose de la supprimer ou de la maintenir en la divisant par deux. Dans ce cas, elle s'approche d'une seconde boîte orange. Son devenir est lié à celui du découplage des aides PAC. Le découplage des seules aides cultures suffirait à la vider de moitié.
- ❑ Les propositions européennes et de Harbinson sont **gênantes pour les USA** sur un certain nombre de points : contrôle de l'aide alimentaire, forte baisse de la boîte orange, fin de la clause de minimis : toutes brèches juridiques dans lesquelles les USA se sont engouffrés pour parvenir à respecter les accords de Marrakech.
- ❑ **Un appel du pied aux pays en développement** : la position européenne, et plus encore le projet Harbinson leur est très favorable. Un éventuel accord agricole sur ces bases ne leur coûterait pas beaucoup. Rappelons que ce sont les pays en développement qui avaient fait capoter la réunion de Seattle.
- ❑ La proposition européenne est conçue pour être cohérente avec l'Agenda 2000. Toute concession ultérieure nécessiterait une adaptation des règles européennes : c'est l'objectif de la révision à mi-parcours.